

AIDE-SOIGNANT (E) NUIT – MEDECINE/SSR

- **Etablissement :**

L'Etablissement Public de Santé de Lomagne est l'un des principaux hôpitaux de proximité du GERS (32) avec 492 lits et places. Il comprend :

- Des services de médecine et soins de suite et de réadaptation (52 lits),
- 3 EHPADs (hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, unité sécurisée, plateforme d'accompagnement et de répit).
- 1 SSIAD (Fleurance, Saint Clar, Lectoure)

PRINCIPALES MISSIONS SOUS LA RESPONSABILITE HIERARCHIQUE DE L'INFIRMIERE :

Vous intervenez après une période de formation en doublon en service de médecine-SSR de l'EPS de Lomagne

- Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Apprécier l'état clinique d'une personne
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne au regard de son savoir et savoir-faire
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

SAVOIR FAIRE :

- Connaissances en anatomie, physiologie
- Connaissances principales pathologies des personnes âgées (chroniques, psychiatriques, médicales et fin de vie)
- Connaissances des protocoles
- Principes et règles d'ergonomie
- Maîtrise de la communication verbale et non verbale

SAVOIR ETRE :

- Respect du secret professionnel
- Autonomie
- Discrétion
- Capacité d'adaptation
- Maîtrise des affects, du jugement

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible

Type de contrat : CDD

Salaires brut aide-soignant 1^{er} échelon : 2 160€ hors indemnité de dimanche effectué (reprise ancienneté possible et prise en compte de la grille indiciaire suivant profil)

Type d'emploi : Temps plein, CDD

Salaire : 1 700,00€ à 1 900,00€ par moi

Mesures COVID-19 : port du masque obligatoire, obligation vaccinale

Contact : Mme Annette Touron, Cadre supérieur de santé : atouron@epslomagne.fr